FRC 2.13580 /3580

CONVENTION NATIONALE.

COMPTE RENDU

Case FRC 11692

PAR FORESTIER, représentant du peuple,

En vertu du décret du 21 nivôse an 3.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

J'AI été chargé de trois missions ;

J'ai rempli la première avec Faure Labrunerie mon collègue, dans les départemens du Cher et de l'Allier : c'étoit à l'occasion du recrutement des 300 mille hommes.

Comme c'est mon collègue qui s'étoit chargé de la recette et de la dépense, il en a dressé le compte que j'ai souscrit.

Un décret du 22 juin 1793 m'a conféré ma seconde mission : elle avoit plusieurs objets. L'un, qui m'étoit commun avec mon collègue Brival, nous envoyoit à Autun, et dans les environs, pour y visiter plusieurs manufactures d'armes ou fonderies de canons ; l'autre me chargeoit seul de la surveillance de la manufacture d'armes de Moulins.

Nous prîmes notre route, Brival et moi, par Autun. Il me conduisit ensuite dans sa voiture jusqu'à Moulins, où il me laissa, *après m'avoir entièrement défrayé* jusque-là.

Le compte de ma seconde mission ne date donc que de mon arrivée à Moulins, d'où je ne suis revenu que le 12 août suivant.

Or, j'avois touché deux mille quatre cents livres pour cet objet, ci. . . . . 2400 liv.

Dépense.

1°. Pour cinq semaines de séjour à Moulins, le plus souvent avec un compagnon qui me servoit de secrétaire au besoin, sept cent vingt livres, selon les mémoires que j'en retirai dans le temps, ci . . 720 liv.

2°. Pour mon transport avec le procureur-général-syndic du département de l'Allier, un membre du directoire et un commis du même département dans la commune de Saint-Pourçain, à l'effet d'y transférer le district séant à Gannat, en exécution d'un décret du 24 du même mois de juin 1793, deux cent quatre-vingt-dix livres, ci. . . . 290

3°. Pour transport de Cusset à Nevers, e tséjour dans cette ville avec un compagnon servant de secrétaire, et pour le retour à Moulins en vertu d'un décret du 7 juillet suivant, qui m'avoit été apporté par un courier extraordinaire, quatre cents livres, ci 400

4°. Pour frais du courier qui m'apporta le décret de Moulins à Cusset, lieu de mon domicile, où j'étois à prendre quelque repos, et pour autres messages, cent cinquante livres, ci. 150

1540 liv.

Ci-contre . . . . . 1540 liv.

5°. Pour réparations de voitures d'émigrés, dont je me suis servi pour aller et venir, pour me reconduire à Paris, et autres dépenses d'allées et de venues, deux cent cent cinquante livres, ci 250

6°. Pour frais de poste et dépenses de mon retour, trois cent quatre-vingt livres, ci. 380

Total . . . . . 2190 liv.

Balance.. . { Recette . . . . . 2400 liv.
{ Dépense. 2190

Reste deux cent dix livres que j'ai remises au commis-secrétaire des mandats, ci . . . 210 liv.

Dépense égale à la recette 2400

Pour ma troisième mission qui a commencé le 15 floréal an 2, et a fini le 3 fructidor suivant, et qui avoit aussi pour objet la surveillance de la manufacture d'armes de Moulins, par arrêté du comité de salut public du 10 floréal an 2 : j'ai reçu douze cents livres, ci. 1200. liv.

Dépense.

1°. Frais de poste pour le voyage et le retour, et pour aller et venir de Moulins à Cusset, où j'ai passé la moitié du temps pour le rétablissement de ma santé, sept cent trente-six livres, ci . . . . . 736 liv.

2°. Frais d'auberge à Moulins et en route, quatre cent trente livres, ci. 430

Total. . . . . 1166 liv.

De l'autre part . . . . . 1166 liv.

Remis au commis-secrétaire des mandats trente-quatre livres, ci 34

Partant quitte de toutes parts. . . . . 1200 liv.

Nota. Lorsqu'à la fin de ma seconde mission je me rendis à la Convention, ce fut dans une voiture appartenant à la nation, et que le département m'avoit fournie à Moulins. Cette voiture a été déposée chez Amelot, ci-devant administrateur des revenus nationaux, qui en accusa la réception au département de l'Allier et à moi-même.

A mon retour de ma dernière mission, j'ai remis à l'administration des voitures de la République le cabriolet qu'elle m'avoit fourni.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviôse, an III.